

## SIST BTP FRANCHE COMTE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 3 CHEMIN DU CERISIER - 25 000 BESANCON

**Exercice 2022**

(01/01/2022 - 31/12/2022)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 Décembre 2022

Établissement de Saône  
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE  
03 81 25 56 37 - [audit@agiliance.fr](mailto:audit@agiliance.fr)

Établissement de Vesoul  
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX  
03 84 97 50 00 - [audit@agiliance.fr](mailto:audit@agiliance.fr)

Établissement de Roche-lez-Beaupré  
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE  
03 81 60 52 72 - [audit@agiliance.fr](mailto:audit@agiliance.fr)



# SIST BTP FRANCHE COMTE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 3 CHEMIN DU CERISIER - 25 000 BESANCON

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux sociétaires,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SIST BTP relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association de SIST BTP à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-après, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de SIST BTP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Roche-Lez-Beaupré, le 09 Mars 2023*  
*Le Commissaire aux Comptes*

**SAS AGILIANCE AUDIT**

*Représentée par :*

*Alexine GOUX*



Bilan actif

31/12/2022

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	41 685	443	41 241	1 956
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	200 381	130 638	69 742	80 478
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>242 066</b>	<b>131 082</b>	<b>110 983</b>	<b>82 434</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	2 904 874	1 988 405	916 469	993 170
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		863 290	751 157	112 133	97 089	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours					958	
<b>TOTAL</b>	<b>3 768 165</b>	<b>2 739 562</b>	<b>1 028 602</b>	<b>1 091 218</b>		
Immobilisations financières <sup>2)</sup>	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	7 337		7 337	7 337	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	294 667		294 667	310 147	
<b>TOTAL</b>	<b>302 005</b>		<b>302 005</b>	<b>317 484</b>		
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>4 312 236</b>	<b>2 870 645</b>	<b>1 441 591</b>	<b>1 491 137</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	<b>TOTAL</b>				408	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances <sup>3)</sup>	Clients et comptes rattachés	1 280 837	76 786	1 204 050	1 122 946	
	Autres créances	33 577		33 577	20 198	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>TOTAL</b>	<b>1 314 414</b>	<b>76 786</b>	<b>1 237 628</b>	<b>1 143 145</b>		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	194 204		194 204	209 850	
<b>TOTAL</b>	<b>194 204</b>		<b>194 204</b>	<b>209 850</b>		
Charges constatées d'avance		52 748		52 748	63 802	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 561 367</b>	<b>76 786</b>	<b>1 484 580</b>	<b>1 417 206</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 873 603</b>	<b>2 947 431</b>	<b>2 926 172</b>	<b>2 908 343</b>	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			294 667	310 147	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

<b>Passif</b>		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 1 615 109 )	1 615 109	1 641 380	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-59 443	-26 270		
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>1 555 665</b>	<b>1 615 109</b>		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total</b>		<b>1 555 665</b>	<b>1 615 109</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total</b>				
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	70 000		
	Provisions pour charges			
<b>Total</b>		<b>70 000</b>		
<b>Dettes</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	617 648	679 157	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	<b>Total</b>		<b>617 648</b>	<b>679 157</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 313	83 486	
	Dettes fiscales et sociales	565 193	527 910	
	Autres dettes	3 350	2 679	
Instruments de trésorerie				
<b>Total</b>		<b>682 857</b>	<b>614 076</b>	
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>		<b>1 300 506</b>	<b>1 293 233</b>	
Écart de conversion passif				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 926 172</b>	<b>2 908 343</b>	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	555 416	617 561	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	745 089	675 671	

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	201		201	392
	- Services	3 741 003		3 741 003	3 546 628
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 741 205</b>		<b>3 741 205</b>	<b>3 547 020</b>
	Production stockée			34 856	
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			54 720	60 300
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 188	2 949
	Autres produits				
	<b>Total</b>			<b>3 831 971</b>	<b>3 610 271</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats				558
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			713 339	680 738
	Impôts, taxes et versements assimilés			132 958	89 343
	Salaires et traitements			1 652 445	1 603 142
	Charges sociales			1 138 191	1 096 085
	Dotations   sur immobilisations   amortissements			157 437	152 802
	d'exploitation   sur actif circulant   provisions				
Autres charges			10 666	9 510	
	Autres charges			20 925	11 667
	<b>Total</b>			<b>3 825 966</b>	<b>3 643 848</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>A</b>		<b>6 005</b>	<b>-33 577</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		<b>B</b>		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		<b>C</b>		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			6 433	7 063
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	<b>Total</b>			<b>6 433</b>	<b>7 063</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			6 822	7 471
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total</b>			<b>6 822</b>	<b>7 471</b>
	<b>Résultat financier</b>	<b>D</b>		<b>-389</b>	<b>-407</b>
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>	<b>E</b>		<b>5 616</b>	<b>-33 985</b>

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 940	8 150
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	<b>Total</b>	<b>4 940</b>	<b>8 150</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 000	435
	<b>Total</b>	<b>70 000</b>	<b>435</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>F</b>	
		<b>-65 060</b>	<b>7 714</b>
Participation des salariés aux résultats		<b>G</b>	
Impôt sur les bénéfices		<b>H</b>	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>-59 443</b>	<b>-26 270</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	201	392
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		558
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	32 692	32 692
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



# 1 Faits caractéristiques de l'exercice

## 1.1 Évènements principaux

### Information au titre de l'impact du conflit en UKRAINE et de la hausse de l'inflation sur l'activité de l'entreprise

Le conflit en Ukraine qui court depuis février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers, sur les prix de certaines matières premières, et impacte l'ensemble de l'économie mondiale. Cela constitue une source potentielle forte de risques et d'incertitudes d'autant plus que l'inflation sur les prix de l'énergie s'est accrue sur la fin d'année 2022.

La société ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de cette crise sur son activité.

Ainsi, à la date d'arrêtés des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles est comprise entre 1 an et 5 ans.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	5,792	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	60,173	-	72,170
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	958



### 2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	116 166	29,815	-	14,898	-	131,083
Corporelles	2,684,110	127,622	-	72,170	-	2,739,563
Financières	-		-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2,800,276</b>	<b>157,437</b>	<b>-</b>	<b>87,068</b>	<b>-</b>	<b>2,870,645</b>

La durée des amortissements est la suivante par type de catégories d'immobilisations :

- Bâtiments : de 4 à 20 ans
- Matériel informatique : de 1 à 5 ans
- Mobilier : de 3 à 10 ans

### 2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-



## 2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

### 2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SARL SST BTP FORMATION ET CONSEILS 800 316 846	5 000€	100%	5 000€		0€	2 000€
	3 276€	0€	5 000€		- 1 303€	0€
Observation :						
SCI MTBTP CONSTRUCTIONS 420 124 943	1 524€	99%	1 509€		102 201€	290 464€
	87 932€	0€	1 509€		29 083€	0€
Observation :						
Observation :						



## 2.1.5 Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	927,170
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	6,264
État	-
Divers	5,945
<b>TOTAL</b>	<b>939,378</b>



## 2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILIER	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		294,668	294,668	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		105,493	105,493	-	
	Autres créances clients		1,175,344	1,175,344	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		3,000	3,000	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6,264	6,264	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		16,369	16,369	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		2,000	2,000	-	
	Débiteur divers		5,945	5,945	-	
Charges constatées d'avance		52,748	52,748	-		
<b>TOTAL</b>			<b>1,661,830</b>	<b>1,661,830</b>	<b>-</b>	



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1,641,381	-	26,271	1,615,110
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-26,271	-	33,173	-59,444
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,615,110</b>	<b>-</b>	<b>59,444</b>	<b>1,555,666</b>



## 2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	70,000	-	70,000
<b>TOTAL</b>	-	<b>70,000</b>	-	<b>70,000</b>

## 2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	617,649	62,232	255,207	300,210
Emprunts et dettes financières	-	-	-	-



Divers				
Fournisseur et comptes rattachés	114,314	114,314	-	-
Personnel et comptes rattachés	52,734	52,734	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	263,729	263,729	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	228,027	228,027	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	20,704	20,704	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	3,350	3,350	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,300,506</b>	<b>745,090</b>	<b>255,207</b>	<b>300,210</b>

La garantie rattachée à l'emprunt est une caution de 15k€ versée en 2017 lors de la souscription de l'emprunt.

## 2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	87



Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	29,376
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	33,573
Sécurité sociale	17,875
Autres charges fiscales	1,659
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>82,570</b>

### 3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	3,741,004	-	3,741,004
Chiffre d'affaires net	3,741,004	-	3,741,004



## 4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	5,616	-65,060	-
Impôt au taux de :-	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
<b>Résultat après impôts</b>	<b>5,616</b>	<b>-65,060</b>	<b>-</b>



## 5 Autres informations

### 5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	343 529€	343 529€
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode de l'ANC revue en 2021.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.75%

Le départ prévu pour le départ de la retraite est de 62 ans

Le taux de rotation est de 3% pour les cadres et est très faible pour les non cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

La base de mortalité utilisée est la table TG 05.

L'association a ouvert 2 contrats pour faire face à ces indemnités de fin de carrière, ces contrats s'élèvent à un montant de 68 674€.